

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°04-2005 du 16 février 2005
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2024, SICAV ENTREPRISE informe ses actionnaires qu'elle met en paiement, au titre de l'exercice 2023, un dividende de **5,482 dinars** par action.

Ce dividende est payable à partir du **lundi 22 avril 2024** aux guichets de TUNISIE VALEURS.

OPTION

IL est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV ENTREPRISE** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.